

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
L'INNOVATION (ANAQ-SUP)**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME LICENCE EN
ETUDES ISLAMIQUES DE L'ECOLE SUPERIEURE AFRICAINE
D'ETUDES ISLAMIQUES POUR ACCREDITATION**

Évaluation effectuée le 17 juin 2026 par l'équipe composée de :

Seydou Khouma, Professeur assimilé	Académique	Président
Baye Ibrahima Mbaye, Maître de Conférences titulaire	Académique	Membre
Talla Mbengue, Maître de Conférences assimilé	Académique	Membre

Signature pour l'équipe, le Président



Dr Seydou KHOUMA
Maître de Conférences (CAMES)
FASTEF / UCAD
Tél: 77 549 1682
seydou.khouma@ucad.edu.sn

Seydou Khouma

Table des matières

1.1 Présentation de l'Établissement.....	3
1.2 Missions et objectifs stratégiques	3
1.3 Offre pédagogique et organisation du cursus.....	3
1.3.1 Filières de formation proposées	3
1.4 Présentation du programme	3
1.5 Contexte, objectifs et pertinence du programme.....	4
1.6 Conditions d'accès et parcours des étudiants.....	5
1.7 Organisation pédagogique et schéma curriculaire	6
1.8. Démarche pédagogique et professionnalisation	6
1.9. Profil de sortie : compétences visées et débouchés	6
1.9.1. Compétences acquises	6
1.9.2. Débouchés professionnels	7
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
3.1 Organisation et déroulement de la visite	8
3.2. Appréciation de la visite	9
4.1. Appréciation du Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme	10
4.2. Appréciation du Champ 2 : Organisation interne et gestion de la qualité.....	11
4.3. Appréciation du Champ 3 : Curriculum et méthodes didactiques	13
4.4. Appréciation du Champ 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)	15
4.5. Appréciation du Champ 5 : Étudiant(e).....	17
4.6. Appréciation du Champ 6 : Dotation en équipements et en locaux.....	19
5. Points forts du programme	20
Objectifs, pertinence et ancrage du programme (Champ 1)	20
Organisation interne, gouvernance et culture qualité (Champ 2)	20
Curriculum, méthodes et transparence (Champ 3).....	21
Personnel d'Enseignement et de Recherche (Champ 4).....	21
Encadrement, équité et insertion des étudiants (Champ 5).....	21
Infrastructures (Champ 6)	21
6. Points faibles du programme	22
Relations avec le monde professionnel (Champ 1).....	22
Formalisme et cohérence du rapport d'auto-évaluation (Champ 2)	22
Anomalies et faiblesses du curriculum (Champ 3).....	22
Menace d'instabilité institutionnelle du PER et de la Recherche (Champ 4).....	22

Alertes critiques sur le parcours des étudiants et l'égalité des chances (Champ 5)	22
Tensions imminentes sur la dotation et les locaux (Champ 6)	23
7. Appréciations générales du programme.....	23
8. Recommandations à l'Établissement	24
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	24
10. Proposition de décision	25

Le présent rapport porte sur le programme Licence en études arabo-islamiques de l'École supérieure africaine d'études islamiques (ESAEI). Il est issu de l'évaluation externe effectuée le 17 juin 2026 dans l'établissement. L'évaluation s'est fondée sur les éléments factuels, les entretiens faits avec les catégories d'acteurs de l'établissement et l'analyse du rapport d'auto-évaluation transmise à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (ANAQ-Sup) le 23 mai 2025. Le rapport est articulé sur les 11 points du format de rapport de l'ANAQ-SUP à l'exception du point 5 se rapportant à la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation.

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'Établissement

École Supérieure Africaine d'Études Islamiques (ESAEI), premier établissement d'enseignement supérieur privé sénégalais de formation en langue arabe.

- **Situation géographique** : Pikine (Ex Roseiraie, en face de la cité Lobatt FALL, Dakar, Sénégal).
- **Statut légal** : Titulaire de l'agrément provisoire du MESRI du 14 octobre 2009 et de l'arrêté d'habilitation du 3 juin 2024.
- **Affiliation** : Affiliée à l'association « Dar Al Estiqama pour l'éducation et le développement ».
- **Effectif global** : **381 étudiants** (sénégalais et étrangers).

1.2 Missions et objectifs stratégiques

L'école vise l'excellence en sciences arabo-islamiques tout en favorisant l'insertion professionnelle. Son objectif stratégique est de former des générations compétentes, ancrées dans les valeurs islamiques et ouvertes sur le monde, tout en encourageant l'auto-emploi et les services à la communauté.

1.3 Offre pédagogique et organisation du cursus

L'ESAEI applique le système Licence-Master-Doctorat (LMD). L'année académique est divisée en semestres, chacun comptant 30 crédits (soit 60 crédits par an). Une unité de crédit correspond à 20 heures de travail (comprenant les Cours Magistraux [CM], Travaux Dirigés/Pratiques [TD/TP] et le Travail Personnel de l'Étudiant [TPE]).

1.3.1 Filières de formation proposées

- Droit islamique
- Études islamiques
- Langue arabe
- Sciences de l'Éducation

1.4 Présentation du programme

Le programme de Licence comprend un tronc commun en Licence 1 et Licence 2, suivi d'une spécialisation en Licence 3 (options vers le Master en Études Arabo-Islamiques ou en Finances Islamiques). Les matières principales sont :

- Le Coran et ses sciences : Mémorisation, Tadjwid, Exégèse.
- Hadith et Pensée islamique : Terminologie, Théologie.

- Législation Islamique : Droit du culte, Théorie du droit, Droit des affaires.
- Civilisation islamique & Langue arabe : Grammaire, Littérature, Rhétorique.
- Outils transversaux : Informatique (TIC), Psychopédagogie, Langues vivantes (Français/Anglais).
- Licence 3 / Semestre 6 : Introduction de modules en Comptabilité/Économie et un Stage opérationnel obligatoire avec rédaction d'un rapport de stage.

1.5 Contexte, objectifs et pertinence du programme

Le programme Licence s'inscrit dans une dynamique historique forte propre au système éducatif du Sénégal marqué par un certain nombre de limites :

- Non reconnaissance du bac arabe : pendant longtemps, les diplômes d'études arabo-islamiques délivrés par des instituts privés n'étaient pas reconnus par l'État sénégalais, bloquant l'accès à l'enseignement supérieur public à ses diplômés.
- L'instauration du Bac L-AR : face à l'incapacité des universités publiques à absorber tous les bacheliers, l'État a encouragé le secteur privé (comme l'ESAEI) à proposer des formations supérieures.

Ainsi, le programme répond à un besoin réel de politique éducative au Sénégal. Il a une double ambition :

- Donner une connaissance universitaire, critique et indépendante sur l'islam (rompant avec le simple endoctrinement ou l'apprentissage purement mémoriel traditionnel).
- Introduire des compétences opérationnelles pour le marché du travail afin de dépasser le seul débouché de l'enseignement.

Le programme de Licence en études arabo-islamiques, dispensé par l'École Supérieure Africaine d'Études Islamiques (ESAEI), est conçu par son personnel d'enseignement et de recherche (PER) puis validé par son Conseil scientifique dudit établissement. Ce cursus vise à offrir une formation universitaire approfondie centrée sur la langue arabe, le Coran et les sciences islamiques telles que le droit musulman et l'exégèse. L'objectif fondamental est de doter les apprenants d'outils méthodologiques rigoureux afin de stimuler une recherche indépendante et un esprit critique face à l'histoire et à la pensée islamiques. Le programme est explicitement adossé au système LMD (semestrialisation, 600 heures par semestre, 30 crédits par semestre, enseignements capitalisables et transférables).

Le programme intègre des enseignements professionnalisants. Cette orientation répond au double défi de garantir l'employabilité des diplômés sur le marché de l'emploi tout en les imprégnant des valeurs cardinales de l'éthique et de la déontologie islamiques. En outre, le cursus est pensé comme un tremplin académique, préparant les étudiants à une poursuite d'études en Master, avec une spécialisation claire vers les études arabo-islamiques ou la finance islamique.

Cependant, l'examen des maquettes révèle quelques anomalies structurelles. L'ESAEI affiche une volonté de professionnalisation à travers des débouchés modernes : agent de banque islamique, assurance (Takaful), conseiller juridique. C'est l'argument fort du programme. Malheureusement, l'ingénierie de formation ne soutient pas cette promesse en L1 et L2.

L'absence totale de préparation à la finance islamique dans le tronc commun peut être une faiblesse même si par ailleurs, l'unité d'enseignement portant « Législation islamique : Droit du culte, Théorie du droit, Droit des affaires » dans une certaine mesure est en lien avec les finances.

Un étudiant qui souhaite s'orienter vers l'option "Finance islamique" en L3 passe ses deux premières années (S1 à S4) sans recevoir aucune notion d'économie, de gestion, de comptabilité ou de mathématiques financières. Le tronc commun est exclusivement théologique, juridique et linguistique. Découvrir subitement les mathématiques financières, les statistiques (S5), la comptabilité et la macro/micro-économie (S6) en troisième année constitue un saut d'obstacle pédagogique violent pour des profils issus d'un Bac arabe littéraire. Le risque d'échec ou de découragement en L3 Finance est majeur, car les prérequis n'ont pas été construits sur les 4 premiers semestres.

En outre, on note des erreurs dans les descriptifs (S5) : Pour l'UE ETI 158A (Option : français), le texte indique mot pour mot : « Le cours porte sur les règles grammaticales et la capacité à les employer dans l'expression orale et écrite en anglais ». Le même texte est dupliqué pour le français et l'anglais.

Incohérence des codes d'UE (S6) : dans la maquette du Semestre 6, l'unité de Langue arabe est codée ETI 165, mais dans le descriptif des cours qui suit, elle est notée ETI 164 (Civilisation islamique et Langue arabe partagent le même code 164). De même, l'UE Économie et Gestion est codée ETI 166, et le stage opérationnel juste en dessous est aussi codé ETI 166.

Anomalie du volume horaire de stage (S6) : la maquette du S6 attribue 6 crédits (CECT) au stage opérationnel, pour une charge de travail de 120 heures, découpée en : 4h de cours, 0h de TD, et 96h de TPE (Travail Personnel de l'Étudiant). Or un stage en entreprise ou en organisation ne peut pas être comptabilisé comme du TPE. Le temps passé sur le terrain doit figurer dans la colonne des TP (Travaux Pratiques) ou faire l'objet d'une colonne de charge externe.

La maquette doit être améliorée du point de vue de sa présentation :

- Créer des prérequis dès la L1/L2 : Introduire un module mineur d'Introduction à l'économie et/ou finance générale ou de Mathématiques de base en tronc commun pour préparer objectivement les étudiants qui choisiront l'option Finance islamique en L3.
- Nettoyer les coquilles de la maquette : rectifier les codes d'UE redondants (164, 166), corriger la coquille du descriptif de français (qui parle d'anglais) et basculer les heures de stage de la colonne "TPE" à la colonne "TP".

1.6 Conditions d'accès et parcours des étudiants

L'accès en première année de Licence est ouvert à tous les titulaires d'un baccalauréat arabe ou d'un diplôme reconnu équivalent. Tous les candidats passent un test de recrutement (exceptés les étudiants orientés par le MESRI à partir de cette année). Le programme reste également ouvert aux bacheliers d'autres séries, sous réserve d'un examen de dossier et du test de niveau

attestant d'une maîtrise de la langue arabe (équivalent au niveau d'une classe de terminale arabe).

Le dispositif prévoit par ailleurs des passerelles de mobilité : l'admission directe en deuxième année (Licence 2) est ainsi envisagée pour tout étudiant ayant validé sa première année dans la même filière au sein d'un autre établissement d'enseignement supérieur dûment autorisé. Ce qui ouvre déjà des partenariats.

1.7 Organisation pédagogique et schéma curriculaire

L'architecture pédagogique est organisée comme suit :

- Le tronc commun (Licence 1 et Licence 2). Durant les quatre premiers semestres, l'ensemble des unités d'enseignement revêt un caractère obligatoire afin de garantir un socle de compétences homogène.
- La spécialisation (Licence 3). Les modules optionnels sont introduits en troisième année. Afin de guider les étudiants dans leur choix d'orientation future (Master en études arabo-islamiques ou Finances islamiques), l'administration leur fournit en amont tous les éléments d'appréciation nécessaires.

En principe, les enseignements sont dispensés en mode présentiel. Mais en prévision d'éventuelles perturbations indépendantes de la volonté de l'établissement, le programme intègre la possibilité de continuité pédagogique permettant le basculement vers un enseignement bimodal. Les modalités d'évaluation, les conditions de passage en année supérieure ainsi que les règles de redoublement s'alignent strictement sur les textes réglementaires régissant l'enseignement supérieur au Sénégal.

1.8. Démarche pédagogique et professionnalisation

La mise en œuvre du programme repose sur des méthodes actives. Dans cette optique, la posture de l'enseignant évolue : il ne se positionne plus comme un simple transmetteur de savoirs, mais comme un animateur et un conseiller. Le dispositif incite l'étudiant à « apprendre à apprendre » à travers la recherche documentaire autonome, le travail de groupe, la résolution de problèmes, l'autoévaluation et l'esprit d'équipe (analyse et résumé de documents, débats critiques, séminaires, travaux collaboratifs).

Pour renforcer la dimension d'insertion professionnelle tel qu'indiqué par le système LMD, l'ESAEI intègre dans son programme un cycle régulier de conférences-débats animées par des experts du secteur, ainsi que des périodes de stages obligatoires en milieu professionnel.

1.9. Profil de sortie : compétences visées et débouchés

1.9.1. Compétences acquises

Au terme de son parcours de trois années, le diplômé de l'ESAEI maîtrise la langue arabe littéraire. Il est capable d'analyser des textes théologiques et littéraires complexes. Il acquiert

des bases scientifiques solides en sciences islamiques, une méthodologie d'étude comparative des *Écritures* et une capacité de lecture critique des courants de l'Islam (écoles sunnites, soufisme, philosophie). Il est enfin apte à produire une réflexion structurée et à intervenir avec compétence dans les domaines de l'éducation et de la finance et à participer à la vie communautaire en tant que prêcheur.

1.9.2. Débouchés professionnels

Le profil pluridisciplinaire des diplômés leur ouvre les portes de divers secteurs d'activité :

- Éducation et traduction : enseignement de la langue arabe dans le secondaire (collèges et lycées), métiers de l'interprétariat et de la traduction, ou carrières à l'international.
- Droit et Médias : assistantat et conseil juridique en droit islamique, animation d'émissions religieuses à caractère audiovisuel.
- Banque et Finance islamique : agent de banque, conseiller en microfinance islamique, agent d'assurance islamique (*Takaful*) ou chargé de gestion des questions financières islamiques au sein des organisations financières.

–

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le document analysé démontre une bonne appropriation globale du canevas officiel de l'ANAQ-SUP. cependant, le texte souffre d'incohérence (copier-coller textuels majeurs et de gaps méthodologiques qui affaiblissent la démonstration de la culture qualité). Pour exemple, le Standard 2.01, l'analyse affirme que « Tous les acteurs concernés disposent des informations relatives aux procédures [...] ». Or, concernant les points faibles, il est écrit : « parfois, non-respect du manuel de procédures », et en recommandation : « respecter autant que faire se peut le manuel ». Le texte explicatif du Standard 2.02 (Implication du PER et des étudiants) et celui du Standard 2.03 (Mesures d'assurance qualité) sont strictement identiques. Cela donne l'impression que le standard 2.03 n'a pas été réellement analysé. Or lors des entretiens réalisés avec les entités, il est prouvé le contraire. De plus les PV de rencontre analysés confortent l'application des mesures d'assurance. Tout cela appelle à une relecture du document.

En effet, l'analyse du rapport fait ressortir des éléments de conformité :

- Rigueur du chronogramme d'autoévaluation : déploiement de la procédure sur près de 10 mois (octobre 2024 à juillet 2025) prouve que l'exercice n'a pas été bâclé. C'est un indicateur fort de la maturité de la démarche qualité interne (portée par le COPIL et la CIAQ-ESAEI). Le COPIL est bien représentatif des catégories de personnes intervenant dans la vie de l'institution.
- Transparence des données quantitatives : l'intégration de tableaux statistiques (taux de réussite/abandon, ratios d'encadrement PER/Étudiants, résultats par UE) permet d'objectiver l'analyse.
- Double diagnostic lucide : l'analyse de chaque standard aboutit à identifier ses forces et faiblesses. Généralement, le rapport n'élude pas les faiblesses structurelles de l'ESAEI (manque d'enseignants permanents, contraintes financières, accessibilité des personnes vivant avec handicap). Cette honnêteté intellectuelle renforce la crédibilité du rapport.

Toutefois, il cache mal certaines insuffisances relatives à la rupture de complétude dans l'annexe technique (Maquettes et Syllabi) et l'absence de descriptif relatif à la : finance islamique bien que le rapport mentionne que « pour les détails des enseignements, des horaires et des crédits, voir la maquette et les syllabi » (p,10).

En outre, des incohérences sont notées dans les syllabi, présenté et analysé sur demande, les crédits horaires sont parfois donnés sous forme de nombre d'heures hebdomadaires, le décompte de certains cours ne correspond pas au total d'heures mentionné. Certains codes (115 pour un cours de semestre 2) également ne correspondent pas, le mode d'évaluation n'est pas indiqué ni le temps de travail personnel de l'étudiant. Les éléments constitutifs sont nommés « modules » dans le descriptif. Des erreurs matérielles sont notées dans les descriptifs de cours (voir supra).

On note également, une faiblesse de l'implication des parties prenantes externes. Alors que le système LMD met l'accent sur la professionnalisation et que des conférences avec des professionnels soient prévues, le COPIL n'intègre pas de représentants du monde socioprofessionnel (ex: cadres de banques islamiques, directeurs d'écoles, etc.). Or relativement aux champs 1 et 3 notamment, le monde professionnel doit être impliqué. Bien que le rapport mentionne leur contribution à l'élaboration du programme de licence, il doit expliciter comment et où leur avis a été consigné (procès-verbaux, enquêtes de besoin).

En dernier lieu, le rapport pose des problèmes de fluidité. Il présente des annexes superflues. Le rapport lui-même est annexé ce qui fait un document de plus de 260 pages. D'autres pièces ont été annexées deux fois (arrêtés de nomination des membres de la CIAQ, COPIL...).

Ainsi, pour améliorer le rapport, nous recommandons :

- Documenter la partie syllabi : l'intégralité des fiches de cours (objectifs, méthodes d'évaluation) dans le document final.
- Améliorer les syllabi en indiquant les modes d'évaluation et leur crédit horaire, le travail personnel de l'étudiant et harmoniser les concepts (éléments constitutifs au lieu de modules).
- Matérialiser les éléments de Preuve : PV de rencontres avec le monde professionnel, conventions de stage par exemple.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Notre journée a débuté à 8H30 mn par notre installation dans la salle de réunion située au premier étage du bâtiment A. Cette rencontre a réuni quelques personnels de l'ESAEI et a duré une quinzaine de minutes. Cette première session a permis de procéder à la présentation des acteurs, au rappel des objectifs de l'évaluation externe ainsi qu'à la validation définitive de l'agenda de travail. Ensuite, les activités ont été officiellement lancées en présence du directeur de l'établissement, du responsable du programme, du directeur de la CIAQ et du responsable du comité de pilotage de l'auto-évaluation (COPIL). (Voir la feuille de présence).

08h45 – 10h00	Présentation de l'institution et du programme : Monsieur Fall, enseignant vacataire, au nom du COPIL a présenté le programme de Licence. Il a axé son intervention sur les missions, le modèle de gouvernance, la maquette, les étudiants et les résultats. Sa présentation a été suivie d'échanges constructifs et des demandes de documents complémentaires sur les statistiques relatives aux cohortes d'étudiants, au statut des enseignants et à l'insertion des alumni, les filières de la licence et les tronc communs
10h00 – 11h00	Entretien avec les enseignants. Échanges enrichissants avec les enseignants du programme licence. (Voir la feuille de présence).
11h00 – 12h00	Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS). Session d'échanges centrés sur le soutien logistique, technique et administratif, la gestion des parcours d'étudiants, de l'inscription à la sortie, la sécurité et l'hygiène. Le seul bémol ici est qu'un des responsables administratifs est également enseignant. Ce qui est expliqué par un besoin voire une nécessité. (Voir la feuille de présence)
12h00 – 13h00	Entretien avec les étudiants. Discussion libre avec un échantillon d'étudiants directement choisis pour évaluer leur perception de la formation et de leur environnement d'apprentissage. (Voir la feuille de présence).
13h00 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 16h00	Visite des infrastructures et sécurité : – Les locaux pédagogiques, la bibliothèque et les centres de documentation. – Le bloc administratif et les laboratoires de l'établissement. – Les commodités (toilettes) et l'environnement général. – Le dispositif de sécurité incendie (extincteurs, accessibilité des escaliers de secours). – La mosquée au-dessus de laquelle se trouve un amphithéâtre pouvant contenir 400 personnes.
16h00 -16h30	Séance de travail sur la synthèse de la journée et la formalisation des premières conclusions.
16h30- 17 h	Séance de restitution orale en présence du Directeur de l'établissement, du responsable du programme, du directeur de la CIAQ et des membres du COPIL présents.

3.2. Appréciation de la visite

La mission d'évaluation externe menée au sein de l'ESAEI a connu une réussite remarquable, tant par la rigueur de son exécution que par la qualité des enseignements qui en découlent. Loin d'être un simple exercice de contrôle formel, cette journée a démontré la maturité institutionnelle de l'établissement et son engagement dans la culture de qualité mais surtout celui de ses personnels (les vigiles étaient au courant de la mission et ont participé à la facilitation de celle-ci).

En premier lieu, la parfaite fluidité logistique et le respect scrupuleux du chronogramme initial constituent des motifs de satisfaction.

En second lieu, la valeur de cette évaluation repose sur l'inclusivité et la liberté de parole qui a caractérisé toutes nos discussions. L'implication des personnels de toutes catégories, à tous les moments de la mission, est une marque d'engagement et de facilitation. Elle démontre un environnement de travail coopératif à tout égard.

Enfin, la conclusion de la journée, marquée par une inspection des infrastructures (pédagogiques, de sécurité incendie) et par une restitution orale transparente, confirme la totale satisfaction de la mission du point de vue de son organisation et résultats.

La principale leçon à retenir est qu'un processus d'assurance qualité réussit lorsque l'institution ne cherche pas à masquer ses contraintes, mais collabore activement avec les experts en vue de renforcer voire pérenniser l'excellence de ses formations.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

L'analyse du rapport d'autoévaluation croisée aux données factuelles et des entretiens, met en lumière la cohérence globale du programme, mais pointe également des zones de fragilité que l'établissement gagnerait à corriger pour donner plus de qualité à son programme.

4.1. Appréciation du Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme

D'une manière générale, l'ESAEI démontre une belle constance institutionnelle (continuité du programme depuis 2009) et une cohérence pédagogique forte entre sa maquette, sa mission et l'implication de son PER. L'alignement avec les exigences classiques de l'assurance qualité (objectifs clairs, diffusion de l'information, ouverture sur la communauté) est visible.

Standard 1.01. Le programme de formation est régulièrement dispensé

Le programme tient bon d'autant plus qu'il est déroulé régulièrement depuis 2009 même si les statistiques présentées ne datent que de 2021. Son ancrage pédagogique s'en trouve largement effectif. Le programme connaît également une évolution dynamique (améliorations régulières par le Conseil scientifique) et une attractivité constante (inscriptions annuelles et diversités des étudiants sénégalais et étrangers. Cependant, si le programme doit intégrer la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) et s'adapter aux non-arabophones pour survivre ou grandir, comme recommandé par le COPIL, le format exclusivement présentiel et arabophone actuel constitue, à moyen terme, une faiblesse ou du moins un défi.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.02. Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.

La définition des objectifs de formation et prérequis, la clarté des objectifs, la validation par le Conseil scientifique et l'existence de tests de niveau sont de solides critères de qualité. Néanmoins, l'établissement gagnerait à diversifier et améliorer ses outils de communication du point de vue de la langue d'autant plus que le rapport recommande une ouverture vers les non arabophones.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.03. Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Les relations avec le monde socio-économique et la communauté professionnel paraissent fragiles. En effet, le rapport avoue une « non-formalisation des relations avec le monde professionnel, absence de conventions-cadres, de partenariats écrits ». Cela pourrait être justifié par la difficulté à trouver des professionnels de la finance islamique qui soient également arabophones. Ce qui pourrait en conséquence paraître comme un goulot d'étranglement majeur pour l'adéquation formation-emploi.

Toutefois, l'obligation de stage en L3 (et incitation en L1/L2), l'implication des alumni et la forte culture de service à la communauté (cours de vacances, don de sang mobilisant les communautés, aide aux nécessiteux) qui humanise et ancre l'école dans son environnement social s'inscrivent en faveur de la réussite du programme. Quant au rapport avec l'insertion des diplômés, le standard tient bon.

Compte tenu de ce qui précède, il est nécessaire de :

- créer un vivier en Finance Islamique sur le moyen terme et d'initier des politiques d'invitation d'experts bilingues (français/arabe) ou proposer des modules de Finance Islamique co-animés (un professionnel francophone de la finance + un enseignant arabophone pour la conformité charia) afin de contourner la difficulté relative au manque de profils professionnels ;
- concevoir une maquette hybride (présentiel/distanciel) pour capter davantage la demande provenant hors du Sénégal et les étudiants du monde professionnel.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.2. Appréciation du Champ 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

L'ESAEI démontre une réelle volonté d'ancrer une "culture de la qualité" au sein de son programme, en s'appuyant à la fois sur des outils de gouvernance formels et sur des valeurs éthiques islamiques. Néanmoins, des défis opérationnels et d'ouverture vers l'extérieur subsistent.

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les rôles sont clairement définis via un organigramme, un manuel de procédures, un manuel qualité et des fiches de poste. L'équipe dirigeante (Directeur et Coordonnateur) assure la communication interne. L'accent est mis sur l'éthique et l'intégrité académique, présentées comme des valeurs cardinales de l'Islam.

L'analyse du Tableau n°2 (Conseil Scientifique) montre un point fort du programme. La liste des 17 membres montre un haut niveau académique (15 Docteurs/Professeurs, 2 Masters pour les PATS). L'inclusion des PATS est une excellente pratique d'assurance qualité. Seulement, le tableau montre une immense majorité de vacataires (11 sur 17) relevant en majorité de l'UCAD sauf qu'il cache une faiblesse car le président et le vice-président sont vacataires. Cela pourrait poser un problème de souveraineté et de disponibilité de l'instance décisionnelle majeure du programme. Du point de vue de la formation pédagogique des PER, l'établissement organise des sessions pédagogiques à l'intention des PER.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) est désigné comme la "cheville ouvrière" de la qualité. C'est un personnel dévoué et engagé. Les étudiants sont placés au centre du dispositif : ils évaluent librement les enseignements et leurs avis sont légalement contraignants pour la direction.

L'analyse met en exergue une note positive: le programme implique les étudiants dans la gestion de la qualité. Ils participent à l'évaluation des enseignants de façon récurrente. En plus des fiches conçues, une boîte à idées leur est ouverte à cet effet. La liberté d'expression des étudiants et l'obligation faite à la direction de tenir compte de leur évaluation des enseignants constitue un point fort. Cependant, la démarche qualité devrait inclure la formation des enseignants et des étudiants aux techniques d'assurance qualité et au respect du manuel de procédures comme le stipule le rapport de l'évaluation interne.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.03.

Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Le diagnostic révèle une procédure d'évaluation continue du programme fait par la CIAQ. Ses résultats sont remis au Conseil scientifique de façon à ce qu'ils soient pris en charge dans les maquettes. L'évaluation externe a été sollicitée par l'établissement du côté de l'ANAQ-SUP. Le rapport gagnerait à rendre compte des activités de la CIAQ-ESAEI instaurée par un acte administratif (Arrêté n° 43210152 du 6/10/2021). La CIAQ fait des rencontres régulières aux fins d'évaluer le programme (PV du 5/4/24).

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.04. Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

Ce standard est conforté par le précédent. Le rapport mentionne précisément la dernière date de révision (09 novembre 2024), prouvant que le programme vit et s'adapte. En effet, le PV susmentionné décrit clairement les propositions issues de débats autour du programme notamment en ce qui concerne la maquette. Mais la faible participation des partenaires « faute de disponibilité » devra être améliorée. Autrement dit, relativement à une remarque précédente (standard 1.3), l'établissement doit faire des efforts dans ce sens, la professionnalisation des programmes l'exige. Il serait convenu de proposer des formats de réunion adapté (visioconférence, questionnaires en ligne...).

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.3. Appréciation du Champ 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Le programme démontre une excellente intégration technique du système LMD et des processus d'évaluation transparents. Cependant, une analyse approfondie des données chiffrées révèle une alerte critique concernant la baisse continue du taux de réussite et l'augmentation corrélative de l'abandon scolaire.

Standard 3.01. Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme Licence connaît des points forts. La semestrialisation et l'alignement sur des crédits capitalisables selon le système LMD au Sénégal sont clairement posés. La gouvernance pédagogique également constitue un point fort. L'attribution d'un enseignant responsable par Unité d'Enseignement (UE) pour coordonner les enseignements et ajustements de contenu est une excellente pratique d'assurance qualité. Le seul hic se trouve au niveau des syllabi qui ne sont pas annexés au rapport et à leurs contenus comme signalé supra. Ainsi, les syllabi doivent être améliorés.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.02. Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Parmi les points forts du programme, on peut retenir l'effort d'intégration des Services à la Communauté (SAC : don de sang, cours de vacances, distribution de repas) et l'insertion de modules de didactique/pédagogie qui témoignent d'une excellente vision de la responsabilité

sociétale et de l'employabilité immédiate des diplômés. Toutes les unités d'enseignement retenues sont en cohérence avec les profils de sortie décrits dans le programme. La clarté de la parité horaire (300h présentiel / 300h travail personnel) respecte scrupuleusement la clé de répartition LMD. C'est une présomption d'efficacité car les étudiants sont appelés à développer des compétences personnelles. Les travaux de groupe sous forme de TD sont privilégiés dans les syllabi analysés. Les résultats issus des évaluations analysés dans le rapport attestent d'un suivi régulier des enseignements. Toutefois, l'absence de conventions cadres (contrats de stage) avec l'ensemble des structures d'accueil est une faiblesse du programme. De même le besoin d'équilibre entre le Contrôle Continu (CC) et l'Examen Terminal (ET) n'est pas mentionné dans les maquettes et syllabi. Alors que les règles doivent être connues à l'avance et les modalités d'évaluation formalisées.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'usage du guide "La boussole de l'étudiant-e" assure une communication claire des règles d'évaluation. Ce document indique toutes les procédures d'inscription, de passage, de redoublement, d'obtention de diplôme et des opportunités d'insertion. Il indique également les règles d'éthique qui doivent être observées dans les enseignements et évaluations. Les étudiants disposent d'un droit de consultation de leurs copies d'examens terminaux (conservées par l'école) et d'un droit de réclamation écrite après chaque évaluation. Ils ont un temps suffisant pour formuler des recours qui sont étudiés par une commission qui procède aux corrections le cas échéant.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux de réussite	77,05%	77,51%	73,17%	75,29%	57,95%	64,98%
Taux moyen de réussite	77,28%		74,23%		61,46%	
Taux de redoublement	21 %	21,14%	16,93%	21,71%	24,61%	31,71%
Taux d'abandon	1,72 %	1,58%	4,38%	8,52%	9,55%	11,21%
Taux moyen d'abandon	1,65 %		6,45%		10,38%	

L'analyse comparative entre les hommes et les femmes révèle un paradoxe : les étudiantes affichent de meilleurs taux de réussite, mais subissent une plus grande précarité dans leur parcours (redoublements et abandons plus élevés).

Concernant le taux de réussite aux examens sur les trois années étudiées, les femmes affichent systématiquement un taux de réussite supérieur à celui des hommes :

- 2021/2022: écart constaté (77,51 % pour les femmes contre 77,05 % pour les hommes).
- 2022/2023: l'écart se creuse en faveur des femmes (75,29 % vs 73,17 %).
- 2023/2024 : malgré la baisse générale, les femmes résistent beaucoup mieux avec 64,98 % de réussite contre seulement 57,95 % chez les hommes (un écart significatif de 7,03 points).

Quant au taux de redoublement, il révèle une vulnérabilité croissante. Alors qu'en 2021/2022 les taux de redoublement étaient quasi identiques (~21 %), la tendance diverge fortement par la suite :

- En 2022/2023, le taux de redoublement des hommes baisse (16,93 %), tandis que celui des femmes stagne et augmente légèrement (21,71 %).
- En 2023/2024, le redoublement explose pour les deux sexes, mais touche dramatiquement les femmes : 31,71 % d'entre elles redoublent, contre 24,61 % des hommes.

Cette vulnérabilité est confortée par un taux d'abandon également supérieur au niveau des femmes. La situation égalitaire en 2021/2022 avec des abandons très faibles (1,58 % pour les femmes ; 1,72 % pour les hommes) va connaître une rupture à partir de l'année suivante. Le taux des femmes double presque par rapport à celui des hommes (8,52 % contre 4,38 %). En 2023/2024, la dynamique se maintient avec un pic d'abandons à 11,21 % chez les femmes (contre 9,55 % chez les hommes).

Le taux d'abandon assez élevé s'explique par le fait que certains étudiants inscrits en Licence 1 quittent parce qu'ils sont orientés par l'État qui leur donne une bourse. D'autres vont étudier à l'Université de Pire où une bourse de 40.000 F leur est octroyée. D'autres réussissent le concours de recrutement des élèves-maîtres (CREM). D'autres obtiennent une bourse étrangère dans les pays arabes. Des femmes abandonnent pour raison de mariage.

4.4. Appréciation du Champ 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

L'analyse du Champ 4 démontre que l'ESAEI possède la matière première nécessaire - des ressources humaines de qualité - mais manque cruellement de cadres formalisés, de mécanismes de gestion du temps (recherche/expertise) et d'une politique de contractualisation plus stable (enseignants permanents) pour transformer son potentiel académique en un pôle de recherche d'excellence conforme aux attentes optimales de l'ANAQ-Sup.

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est globalement jugé hautement qualifié au plan académique (composé en majorité de titulaires de doctorats) et fait preuve d'un engagement et d'une fidélité marqués envers l'institution. Sur les 25 enseignants listés dans le Tableau n°5, 17 sont titulaires d'un

Doctorat (soit 68 % de l'effectif), parmi lesquels on compte des Professeurs et Maîtres de conférences. La sélection est rigoureuse et le personnel est fidélisé.

La fragilité structurelle relevée est relative au taux d'enseignants permanents qui n'est que de 28 % (7 / 25). L'école dépend à 72 % de compétences externes (vacataires). Il s'y ajoute le cas des matières transversales. Le profil des enseignants pour les matières non fondamentales (langues vivantes, outils quantitatifs) est plus faible : 6 enseignants ont un niveau Master/Maîtrise et un intervenant possède un "Diplôme spécial en Anglais". Le Comité de pilotage (COPIL) note, à juste titre, qu'il faut tendre vers le recrutement de doctorants pour ces UE et EC afin de s'aligner sur les exigences du supérieur.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

L'engagement volontaire des enseignants motivés plus par le « service religieux et sacerdotal » est en faveur d'une grande réussite. En effet, l'ESAEI « ne fait pas de répartition du volume horaire suivant le critère défini par ce standard » et se borne à payer des heures de cours ou d'encadrement (traitement symbolique et modeste). Il s'agit d'une force à capitaliser. Toutefois, cela pourrait atteindre l'emprise sur l'utilisation du temps du PER. C'est également surprenant pour un établissement d'enseignement supérieur. Malgré tout, cela lui réussit pour le moment.

En outre, on constate des limites quant à la recherche. Bien que qualifiés d'enseignants-chercheurs, aucune recherche n'est faite sous la couverture ou au nom de l'ESAEI. L'établissement ne disposant pas de laboratoire de recherche. Les enseignants publient pour leurs universités publiques d'origine ou à titre personnel. Cela doit être corrigé en rapport avec la possibilité pour les enseignants du privé de gravir les échelons des grades académiques du CAMES au même titre que le public. La mise en place du centre de recherche et la création de sa propre revue en projet doivent être accélérée. L'absence d'acte fixant les charges horaires d'enseignement et de recherche doit être corrigée.

Conclusion sur le standard : **NON ATTEINT**

Standard 4.03. La mobilité du PER est effective.

Il existe une mobilité factuelle (participation à des formations à l'étranger, enseignants venant d'universités publiques nationales). Il s'agit d'une opportunité pour l'établissement quand bien même qu'elle n'est pas formalisée. Autrement dit, cette mobilité est adossée sur initiative opportuniste ou individuelle plutôt que sur une politique institutionnelle pérenne.

Ainsi, l'institution doit :

- Définir une politique de recrutement de permanents. Il s'agira de fixer un plan d'action sur une durée pour faire grimper le taux de permanents (passer par exemple de 28 % à au moins 45 %, en priorité sur les postes de coordonnateurs d'UE).

- Rehausser le niveau du bloc des langues: suivre la recommandation du COPIL en remplaçant progressivement les profils Master par des titulaires de Doctorat pour les cours de Français et d'Anglais.
- Institutionnaliser la recherche. Prendre un acte administratif sur les charges horaires d'enseignement et de recherche doit être pris et mis en œuvre.
- Formaliser la mobilité. L'institution doit les capitaliser en faveur du programme en soi. Les partenariats avec la Faculté Al-Aemar dans la banlieue de Dakar (Thiaroye azur et la FLSH de l'Université Assane II doivent être formalisés. Le capital symbolique du directeur de l'institution doit servir dans ce sens.

Conclusion sur le standard : **NON ATTEINT**

4.5. Appréciation du Champ 5 : Étudiant(e)

Le Champ 5 démontre une bonne prise en main des étudiant -es. Les étudiants sont guidés par des documents et une administration efficace.

Standard 5.01. Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Les conditions et procédures d'admission dans le programme de licence en études arabo-islamiques sont bien précisées et publiées. Notons que dans la boussole de l'étudiant-e- et le projet pédagogique intitulé « Tout savoir sur la Licence en études arabo-islamiques », les conditions d'admission et les passerelles conformes aux normes du système LMD sont clairement définies et précisées ainsi que les droits, devoirs et responsabilités des étudiants-es. L'absence de plateforme pour les inscriptions en ligne constitue le seul bémol à ce niveau. Le comité de pilotage recommande de prévoir l'acquisition d'un logiciel pour l'inscription en ligne des étudiants-es- afin de leur faciliter les démarches administratives.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée (voir le tableau du standard 3.04)

Le programme veille scrupuleusement à la garantie d'un accès équitable. En effet, les hommes et les femmes sont mis dans les mêmes conditions d'admission. Il en est de même pour les études. Ils partagent les mêmes salles de cours, les mêmes heures de cours, les mêmes professeurs, font les mêmes devoirs qui sont corrigés selon les mêmes barèmes. Les hommes et les femmes ont donc des chances égales pour réussir. Il n'y a aucune discrimination pour un sexe au détriment de l'autre. Au demeurant, certains étudiants jugés vulnérables dont des femmes notamment sont logées et nourries par les soins de l'établissement.

Toutefois, il est recommandé de renforcer l'encadrement des étudiants-es- qui ont un statut spécial qui leur empêche d'assister en présentiel à beaucoup de cours, des travailleurs essentiellement. Le non suivi régulier de la formation de ces étudiants-es- impacte négativement sur leurs études.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.03. L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

L'analyse du rapport et l'entretien avec les étudiants montre un taux d'encadrement satisfaisant. L'encadrement des étudiants-es-, commence dès leur arrivée. La boussole est présentée de même que la maquette. Ils sont conseillés et accompagnés dans leur parcours. Le service d'accueil, d'après les étudiants interrogés, fait bien son travail. Même les cas de vulnérabilités socioéconomiques sont pris en charge autant que faire se peut. Malgré l'absence de logement et de service de restauration, certains sont pris en charge par les soins de l'établissement (plus d'une trentaine dans 3 sites dont 2 à l'extérieur). L'effectifs du PER et des étudiants facilite également l'encadrement.

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Nombre d'étudiants	355	451	586
PER	22	23	26
Taux	16.13	19.60	22.54

L'on constate que le ratio global sur les trois années est de 19. 60 étudiants/professeurs. Autrement dit, il est bon comparé à d'autres situations. Mais ne il ne cesse de diminuer. Le COPIL, à juste titre, attire l'attention des responsables sur la nécessité de programmer un recrutement d'enseignants. (en rapport avec le standard 4.01). Par ailleurs, l'encadrement est apprécié par les étudiants qui, du reste, sont en lien étroit avec les enseignants. Mais malgré tous ces efforts, le comité de pilotage recommande vivement le renforcement du personnel d'enseignement et de recherche permanent.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.04. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Du point de vue de l'organisation des études, le programme conforme au LMD porte en soi les possibilités de mobilité et d'échanges d'étudiants. Des étudiants sont admis en deuxième année venant d'autres établissements. Plus de 3% sur les trois dernières années viennent de l'étranger. Les étudiants-es- sont informés des opportunités qu'offrent des institutions autres. Ils sont accompagnés à leur demande dans leurs démarches pour y accéder. de façon plus concrète, chaque diplômé reçoit en plus de son parchemin, un supplément au diplôme qui peut lui faciliter la mobilité nationale et internationale.

L'ESAEI a également signé des accords de coopération avec d'autres institutions pour encourager les échanges d'étudiants-es- avec l'Université de Al-Ihssan en Gambie, l'Université Hassan II du Maroc et l'Université Imam Mohamed ben Saoud, l'Université du Roi Khalid, l'Université Roi Saoud de l'Arabie saoudite. À remarquer que le niveau national devrait être favorisé.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

L'analyse montre que l'établissement bénéficie d'un taux d'insertion professionnelle particulièrement élevé, la recherche d'emploi ou l'inactivité restant tout à fait marginales. Les diplômés confirment l'utilité sociale de leur formation en devenant majoritairement des cadres de l'Éducation nationale et de l'enseignement religieux au Sénégal et dans la sous-région, tandis que d'autres poursuivent des études de haut niveau jusqu'au Moyen-Orient.

Toutefois, le modèle révèle une vulnérabilité majeure : une dépendance quasi-totale vis-à-vis des métiers de l'enseignement. À de rares exceptions près, les diplômés sont absents des secteurs clés de l'économie moderne pourtant ciblés par la formation, tels que la finance islamique, les technologies, le droit d'entreprise ou l'administration publique.

Malgré cette concentration, des profils alternatifs émergent timidement à travers l'entrepreneuriat, le commerce, la pluriactivité agricole en région (Matam, Tambacounda), ou encore des métiers techniques et médico-religieux traditionnels. Pour capitaliser sur ces trajectoires, l'établissement gagnerait à structurer son réseau d'anciens élèves et à impliquer activement ces *alumni* dans le pilotage de sa démarche qualité. Il serait intéressant de maintenir les rapports avec les alumni et de les faire intervenir dans la gestion de la qualité au niveau de l'établissement.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.6. Appréciation du Champ 6 : Dotation en équipements et en locaux

L'analyse transversale du champ révèle une dotation en équipements et en locaux nécessaires. Le programme Licence de l'ESAEI bénéficie d'une base patrimoniale et matérielle solide, principalement caractérisée par la pleine propriété de ses infrastructures.

Standard 6.01. Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

L'établissement bénéficie d'un patrimoine immobilier conséquent (trois immeubles de 3 niveaux) et d'un parc de mobilier largement dimensionné. Toutefois, une analyse croisée avec les données démographiques du champ précédent (Champ 5 : 586 étudiants en 2024/2025) révèle des tensions imminentes sur la capacité d'accueil, des faiblesses d'équipement technologique et une vulnérabilité financière.

Au niveau des infrastructures immobilières, il y a une capacité globale bientôt saturée. L'école aligne 3 amphithéâtres (550 places au total) et 9 salles de cours ramenées à 7¹ (450 places au total), soit une capacité brute théorique de 1 000 places assises. Les locaux sont décrits spacieux, bien aérés, éclairés, sécurisés et faciles d'accès sur le plan géographique.

¹ Quatre salles ont été jumelées (deux à deux) pour donner deux grandes salles avec plus de places.

Si la capacité globale théorique semble couvrir l'effectif actuel (586 étudiants), le point d'étranglement réside dans les 7 salles de cours. Avec une moyenne de 50 places par salle (450 places / 7 salles), l'établissement ne pourrait pas accueillir simultanément ses 586 étudiants en format "salle de cours" classique. L'école est déjà contrainte d'utiliser massivement ses amphithéâtres ou de fragmenter fortement ses emplois du temps.

Les bâtiments ne disposent d'aucun dispositif d'accessibilité (ascenseurs, rampes), privant de fait l'accès aux étages aux personnes à mobilité réduite (PMR) témoigne d'un déficit d'inclusion.

Concernant le matériel didactique et technologique, il y a un sous-équipement numérique. Moins de 25 % des espaces peuvent bénéficier d'un appui visuel numérique simultané (Seulement 3 appareils au total : 2 fixes, 1 mobile) pour un ensemble de 10 espaces d'enseignement (3 amphis + 7 salles).). De plus, le rapport note explicitement que la vitesse de connexion internet à la bibliothèque numérique est insuffisante et doit être améliorée. Cela affecte négativement l'usage de cette ressource pourtant riche car contenant des ouvrages précieux et accessibles sur place.

Du point de vue des ressources financières, la situation demeure fragile. Le modèle repose sur l'autonomie financière via les frais de scolarité et les dons. Cependant, la synthèse avoue que « la surface financière est presque limite ». Le dilemme éthique vs économique s'impose : L'ESAEI applique une politique sociale volontariste pour intégrer les bacheliers issus de milieux modestes. Face à l'augmentation des charges (liée à la hausse du nombre d'étudiants et d'enseignants), le COPIL émet une recommandation forte : revoir à la hausse les frais de scolarité. Cette mesure, bien que nécessaire pour la survie économique et la modernisation de l'école, risque d'entrer en conflit direct avec sa mission sociale historique.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

5. Points forts du programme

Objectifs, pertinence et ancrage du programme (Champ 1)

- Mission sociale et équité : le programme répond à un besoin politique et éducatif réel au Sénégal en démocratisant l'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers en arabe (série L-AR), une cohorte historiquement marginalisée.
- Longévité et attractivité : le programme démontre une forte constance institutionnelle avec un déroulement régulier depuis 2009. Il bénéficie d'une attractivité constante avec des effectifs en croissance et une diversité d'étudiants sénégalais et étrangers.
- Orientation pédagogique moderne : le cursus affiche la volonté de rompre avec l'apprentissage purement mémoriel ou traditionnel en développant une connaissance universitaire critique et indépendante ainsi qu'un esprit critique.

Organisation interne, gouvernance et culture qualité (Champ 2)

- Instance scientifique de haut niveau : le Conseil Scientifique est un point fort majeur, composé de 17 membres affichant un haut niveau académique (15 Docteurs/Professeurs).

- Implication des étudiants : les étudiants évaluent librement les enseignements, disposent d'une boîte à idées, et la direction a l'obligation réglementaire de tenir compte de leurs évaluations (avis contraignants).
- Démarche qualité structurée : présence d'outils formels (organigramme, manuel qualité, fiches de poste) et existence d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) active qui effectue des évaluations continues transmises au Conseil scientifique.
- Processus d'auto-évaluation sérieux : la procédure s'est étalée sur 10 mois, témoignant d'une démarche mûre, transparente (fourniture de statistiques) et intellectuellement honnête (les faiblesses n'ont pas été cachées dans le rapport d'auto-évaluation).

Curriculum, méthodes et transparence (Champ 3)

- Intégration du système LMD : le programme respecte la semestrialisation, les crédits capitalisables/transférables et la parité horaire réglementaire (300h présentiel / 300h travail personnel).
- Responsabilisation des PER : l'attribution d'un enseignant responsable par Unité d'Enseignement (UE) garantit une bonne coordination.
- Responsabilité sociétale : excellente intégration des Services à la Communauté (SAC) : cours de vacances, dons de sang, distribution de repas.
- Transparence des règles : utilisation du guide "La boussole de l'étudiant-e-" détaillant toutes les procédures (évaluation, recours, éthique) et effectivité du droit de consultation des copies et de réclamation.

Personnel d'Enseignement et de Recherche (Champ 4)

- Haute qualification académique : le corps enseignant est riche sur le plan scientifique : 68 % des 25 enseignants sont titulaires d'un Doctorat (incluant des Professeurs et Maîtres de conférences).
- Engagement sacerdotal : les enseignants font preuve d'une grande fidélité et d'un engagement volontaire fort guidé par l'éthique religieuse, malgré des traitements financiers modestes et symboliques.

Encadrement, équité et insertion des étudiants (Champ 5)

- Équité d'accès et de traitement : absence de discrimination homme/femme (mêmes conditions d'admission, mêmes examens, barèmes identiques).
- Taux d'encadrement satisfaisant : bien qu'en diminution en raison de la hausse des effectifs, le ratio global sur trois ans reste très correct (environ 19,6 étudiants par enseignant).
- Soutien social : prise en charge (hébergement et restauration) de plus d'une trentaine d'étudiants jugés vulnérables, notamment des femmes dans l'enceinte de l'établissement et d'autres dans 2 sites externes.
- Mobilité internationale : signature d'accords de coopération avec des universités au Maroc, en Arabie saoudite et en Gambie, renforcée par la délivrance d'un "supplément au diplôme".
- Utilité sociale de l'insertion : le programme remplit un rôle crucial dans la formation des cadres de l'éducation nationale au Sénégal.

Infrastructures (Champ 6)

- Patrimoine immobilier conséquent et fonctionnel : l'établissement dispose de 3 immeubles de 3 niveaux, avec des locaux spacieux, bien aérés, éclairés et bien situés

géographiquement. La capacité brute théorique (amphithéâtres et salles) est de 1 000 places.

6. Points faibles du programme

Relations avec le monde professionnel (Champ 1)

- Absence de conventions-cadres ou d'accords écrits avec le monde professionnel.
- Sous-représentation : le monde socioprofessionnel (banques, assurances, etc.) est absent du Comité de pilotage (COPIL), ce qui fragilise l'adéquation formation-emploi.

Formalisme et cohérence du rapport d'auto-évaluation (Champ 2)

- Incohérences et copier-coller textuels : le texte décrivant le standard 2.02 et le standard 2.03 est strictement identique. Des contradictions apparaissent (le rapport affirme que les procédures sont connues, mais note en point faible le non-respect régulier du manuel de procédures).
- Lourdeur du document : le rapport final manque de fluidité et dépasse 260 pages en raison d'annexes superflues ou dupliquées.

Anomalies et faiblesses du curriculum (Champ 3)

- Rupture d'ingénierie pédagogique (Option Finance Islamique).
- Coquilles et erreurs matérielles dans les maquettes et syllabi.
- Problème réglementaire sur le stage : le volume horaire du stage (120 heures) a été imputé à tort dans la colonne du Travail Personnel de l'Étudiant (TPE) au lieu des Travaux Pratiques (TP).
- Déficit d'équilibre de l'évaluation : le besoin d'équilibre entre Contrôle Continu (CC) et Examen Terminal (ET) n'est pas formalisé dans les maquettes.
- Absence des syllabi : l'intégralité des fiches de cours et des syllabi n'a pas été annexée au rapport final

Menace d'instabilité institutionnelle du PER et de la Recherche (Champ 4)

- Forte dépendance de la vacation : i) seuls 28 % des enseignants sont permanents, l'école dépend à 72 % de vacataires externes, ii) le Président et le Vice-Président du Conseil Scientifique sont des vacataires.
- Faiblesse du bloc des langues : les enseignants des matières transversales (Français/Anglais) ont un niveau plus faible (Master/Maîtrise) au lieu du Doctorat exigé par le supérieur.
- Faiblesse en matière de recherche institutionnelle : aucune recherche n'est menée au nom de l'ESAEI. Il n'y a pas de laboratoire, pas de revue propre et aucun acte administratif fixant les charges horaires de recherche.
- Manque de formalisation : la mobilité des enseignants repose sur des opportunités individuelles et non sur une politique institutionnelle pérenne.

Alertes critiques sur le parcours des étudiants et l'égalité des chances (Champ 5)

- Alerte sur les performances globales : les données chiffrées révèlent une baisse continue du taux de réussite global et une augmentation de l'abandon scolaire au fil des ans.

- Paradoxe et vulnérabilité du genre : bien que les femmes affichent systématiquement de meilleurs taux de réussite aux examens, elles subissent une précarité majeure caractérisée par une explosion de leurs taux de redoublement (31,71 % en 2023/2024) et d'abandons (11,21 % en 2023/2024).
- Dépendance de l'insertion : l'insertion professionnelle est quasi exclusivement dépendante des métiers de l'enseignement, avec une absence constatée des diplômés dans les secteurs financiers modernes, technologiques ou administratifs.
- Faiblesse des outils numériques : il n'existe aucune plateforme d'inscription en ligne pour faciliter les démarches des étudiants.

Tensions imminentes sur la dotation et les locaux (Champ 6)

- Risque de saturation des locaux dans un temps proche.
- Déficit d'inclusion (Accessibilité PMR) : les bâtiments ne possèdent ni rampes ni ascenseurs, excluant de fait les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Sous-équipement numérique et connectivité limitée : l'établissement ne dispose que de 3 vidéoprojecteurs pour 10 espaces d'enseignement. De plus, le débit internet à la bibliothèque est jugé insuffisant.
- Fragilité financière : le modèle économique repose sur des ressources financières "presque limites".
-

7. Appréciations générales du programme

Au regard de tout ce qui a précédé, l'appréciation globale du programme de Licence en études arabo-islamiques s'inscrit dans une tendance favorable mettant en lumière un programme pertinent et attractif, mais confronté à des fragilités structurelles et pédagogiques.

En effet, l'évaluation externe de la Licence en études arabo-islamiques de l'ESAEI révèle un programme hautement pertinent et attractif, porté par une transparence institutionnelle remarquable et une efficacité interne. Depuis 2009, il remplit une mission d'équité sociale essentielle au Sénégal en intégrant les bacheliers arabophones dans le tissu socio-économique du pays. Le programme repose sur une "matière première" de grande qualité : un corps enseignant académiquement fort (68 % de docteurs), une cellule qualité active (CIAQ), une forte adhésion des étudiants et un taux d'insertion élevé, une organisation pédagogique opérante, un service étudiant efficace et un partenariat prometteur.

Cependant, le programme atteint un seuil de tension à corriger. On observe une baisse continue des taux de réussite généraux, doublée d'un fort taux d'abandon et de redoublement chez les femmes. L'ingénierie pédagogique souffre d'une rupture violente en L3 Finance Islamique par manque de prérequis en L1/L2, ainsi que de nombreuses coquilles techniques dans ses maquettes non finalisées. De plus, la souveraineté de l'établissement peut être fragilisée par une dépendance à 72 % envers les vacataires, qui dirigent même le Conseil Scientifique. Enfin, la professionnalisation manque de partenariats formalisés avec les milieux professionnels, tandis que la hausse des effectifs (586 étudiants) pourrait saturer les infrastructures physiques, déjà limitées par un sous-équipement numérique et un défaut d'accessibilité pour les personnes à

mobilité réduite. Pour pérenniser son action, l'ESAEI doit d'urgence passer d'une gestion de bonne volonté à une réelle institutionnalisation de ses processus.

8. Recommandations à l'Établissement

Pour franchir le cap de la bonne volonté et ancrer durablement la qualité de son offre, l'ESAEI doit impérativement institutionnaliser et formaliser ses pratiques autour de cinq axes majeurs :

Pédagogie et ingénierie de formation

- Sécuriser l'option Finance Islamique : introduire dès le tronc commun (L1/L2) des éléments constitutifs (EC) de mise à niveau pour éviter la rupture pédagogique violente constatée en L3.
- Nettoyer et finaliser les maquettes : corriger de toute urgence les coquilles matérielles dans les descriptifs harmoniser les codes d'UE redondants.
- Intégrer les syllabi : annexer l'intégralité des fiches de cours au rapport final en y spécifiant clairement les crédits horaires, le temps de travail personnel de l'étudiant et l'équilibre formel entre contrôle continu et examen terminal.

Gouvernance et souveraineté académique

- Promouvoir et stabiliser le personnel enseignant permanent. Il s'agira de mettre en place un plan de promotion académique pour inciter et accompagner les 5 enseignants-chercheurs permanents à obtenir des grades certifiés (Maître-Assistant, Maître de Conférences...) auprès du CAMES ou d'instances nationales. Cela permettra de réduire la dépendance critique envers les vacataires de haut niveau pour la présidence des jurys.
- Inscrire la recherche au niveau institutionnel. Prendre un acte administratif formel fixant les charges horaires d'enseignement et de recherche des PER. Accélérer la mise en place d'un laboratoire/centre de recherche propre à l'ESAEI et la création de sa revue scientifique.

Professionalisation et partenariats

- Contractualiser juridiquement les relations avec le monde socio-économique (notamment pour systématiser les accords de stage) ainsi que les accords de mobilité nationale et internationale avec les universités partenaires.
- Impliquer de manière active et structurée l'association des anciens étudiants (alumni) dans les processus de révision périodique des programmes.

Suivi et encadrement des étudiants

- Améliorer la gestion des données et le suivi des effectifs. Moderniser le logiciel de traitement des données statistiques, former spécifiquement le personnel à cette tâche et mettre en place une plateforme d'inscription en ligne.

Infrastructures et modernisation

- Accroître l'accessibilité et la connectivité des infrastructures. Aménager des rampes d'accès ou des ascenseurs dans les bâtiments pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et augmenter le débit de la connexion internet pour optimiser l'usage de la bibliothèque numérique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur est invitée à accompagner l'établissement à travers les leviers suivants :

- Suivi de la gouvernance : aider l'établissement dans la matérialisation d'un acte administratif fixant officiellement les charges horaires d'enseignement et de recherche, ainsi qu'un rapport d'activités annuel formalisé de sa Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).
- Incitation à l'hybridation : accompagner l'ESAEI dans la validation de son projet pédagogique d'ouverture vers le distanciel (FOAD), afin d'aider l'établissement à capter de nouveaux publics (non-arabophones et professionnels) et soulager la saturation imminente de ses 7 salles de cours physiques.

10. Proposition de décision

Au terme de l'évaluation externe du programme de Licence en études arabo-islamiques de l'École Supérieure Africaine d'Études Islamiques (ESAEI) et des échanges avec l'établissement sur le rapport, l'équipe d'évaluation propose à l'ANAQ-Sup d'accorder l'accréditation.

- **Accréditation**

Fait à Dakar, le 30 juin 2026.